



No de résolution

Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
JEUDI 19 JUIN 2025 À 19 H 30

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le jeudi 19 juin 2025 à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations et par vidéoconférence sous la présidence de M. Guy Lafrenière, maire.

Présences :

M. le conseiller Denis Lemoyne
M. le conseiller Charles Goyer
M. le conseiller Marc Blain
Mme la conseillère Violaine Audet

Absence :

Mme la conseillère Cynthia Lavoie

Sont également présentes :

Mme Anne Audet, greffière
Mme Nathalie Chouinard, trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, constatant quorum, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

INSCRIPTION

DÉCLARATION DE LA GREFFIÈRE

Mme Anne Audet, greffière, déclare sous son serment d'office qu'elle a fait parvenir à tous les membres du conseil un avis de convocation conformément à la loi.

25-06-157

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.



Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

25-06-158

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR
L'ANNÉE 2024**

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier pour l'exercice 2024 par
l'auditeur indépendant M. Daniel Tétreault, comptable professionnel agréé ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Blain, appuyé par
M. le conseiller Charles Goyer et résolu unanimement :**

**D'ADOPTER le rapport des états financiers de la municipalité présenté
par l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le
31 décembre 2024.**

**INSCRIPTION
PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Conformément à la Loi, le conseil tient une période de questions, 3 citoyens
présents dans la salle et les questions portent, notamment, sur les sujets suivants :

- Surplus
- Rentabilité de l'aéroport
- Évaluation des bâtiments de SOPFEU

Le maire, les conseillers et les officiers municipaux répondent aux questions
soumises par le public de vive voix.

25-06-159

**RÉSOLUTION
LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de clore les débats ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne appuyé par
Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :**

QUE la séance soit et est levée à 19 h 35.

Je soussigné, Guy Lafrenière, maire donne mon assentiment et appose ma
signature aux résolutions 24-16-157 à 24-06-159 inclusivement contenues dans ce
procès-verbal, ce 20^e jour du mois de juin 2024.



Guy Lafrenière, maire



Anne Audet, greffière